

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : TRAVAUX BRANCHEMENT GAZ EN TROTTOIR + 4 TRAVERSEES DE CHAUSSEE
EN FACE DU 12 AU 52 RUE DE LA MOTTE à WARHEM**

Réf. : 2024.033

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation afin de permettre à la l'Entreprise DA/DPA - LOCATRA représentée par Madame BERLINET Cindy 1 Rue du Dronckaert 59223 RONCQ d'effectuer en toute sécurité les travaux de branchements gaz en trottoir ainsi que 4 traversées de chaussée pour GRDF LIEVIN Rue de la Motte à Warhem.

ARRETE

Article 1 : A partir du LUNDI 18 MARS 2024 pour une période de 30 jours :

- La circulation sera restreinte à 30 Km/h
- Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux.

Article 2 : Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation par l'Entreprise.

Article 3 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Entreprise DA/DPA LOCATRA adresse mail Cindy.Berlinet@locatra.com
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOETE Marie-Agnès, Adjointe aux Affaires Sociales et Sécurité

+ CCHF Cedric Deray



Warhem, le 4 Mars 2024

P. BOUTTEMY.

Maire de WARHEM

DECISION EXECUTOIRE

A DATER DU : 05 MARS 2024

LE MAIRE



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]